Le Bus des services vous aide dans les démarches du quotidien Il stationne une fois par mois place de la mairie

Documents à avoir lors de votre rendez-vous au bus des services

Munissez-vous des documents suivants : Assurance Maladie Pôle Emploi N° sécurité sociale N° identifiant N° allocataire (sur le courrier de Pôle Emploi) (sur le courrier de la CAF) mot de passe mot de passe mot de passe Création du compte en ligne Si actualisation Si demande d'allocation N° sécurité sociale mensuelle dernier avis d'imposition IBAN Dernier bulletin de paie les 12 bulletins de paie Si 1ère inscription MSA Si actualisation/ N° sécurité sociale prime activité attestation employeur N° sécurité sociale/ 3 derniers bulletins RIB N° SIRET de paie CV (si possible) mot de passe Cession de Véhicule / ANTS **Assurance Retraite** Impôts N° Fiscal certificat de cession N° sécurité sociale carte d'identité mot de passe mot de passe À la fin de la démarche : Création du compte Noter le code de cession Permis de Véhicule / ANTS en ligne pour l'acheteur N° Fiscal Photo d'identité N° télédéclarant numérique (sur la déclaration prérem-Carte Grise / ANTS Carte d'identité (CNI) plie) iustificatif de domicile Revenu fiscal Carte d'identité (CNI) (- 6 mois) de référence Justificatif de domicile (sur l'avis d'imposition) ancien permis (- 6 mois) de conduire ancienne carte grise Carte d'Identité / ANTS barrée Si perte ou vol certificat de cession 1/ Pré-demande acheter timbre fiscal code de cession sur le site ANTS (fourni par le vendeur) Photo d'identité Si suspension permis/ iustificatif de domicile renouvellement poids **Accès France Connect** (-6 mois) lourds (obligatoire) ancienne Carte d'identité avis médical État civile de ses parents Si perte ou vol 2/ Rendez-vous en mairie acheter timbre fiscal Si perte ou vol acheter timbre fiscal